

Assemblée Générale ValBiom asbl

2009

Atelier

Production d'électricité et de chaleur

Gembloux– 29 avril 2009

Sandrine DUFOURNY

Nora PIERET

Delphine ROBINET



www.valbiom.be



Situation actuelle et objectifs (Wallonie)

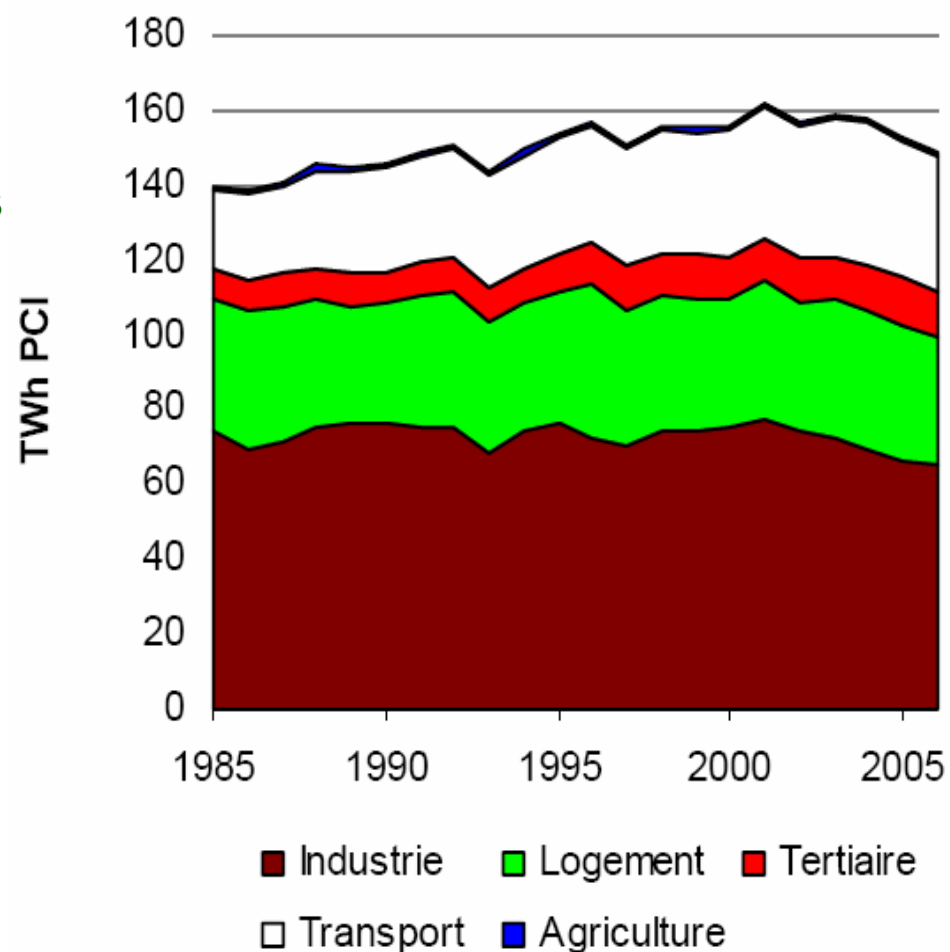
Objectif pour la Belgique :

13% d'énergie produite à partir de sources renouvelables dans la consommation d'énergie finale en 2020.

Soit, sur base de 2006

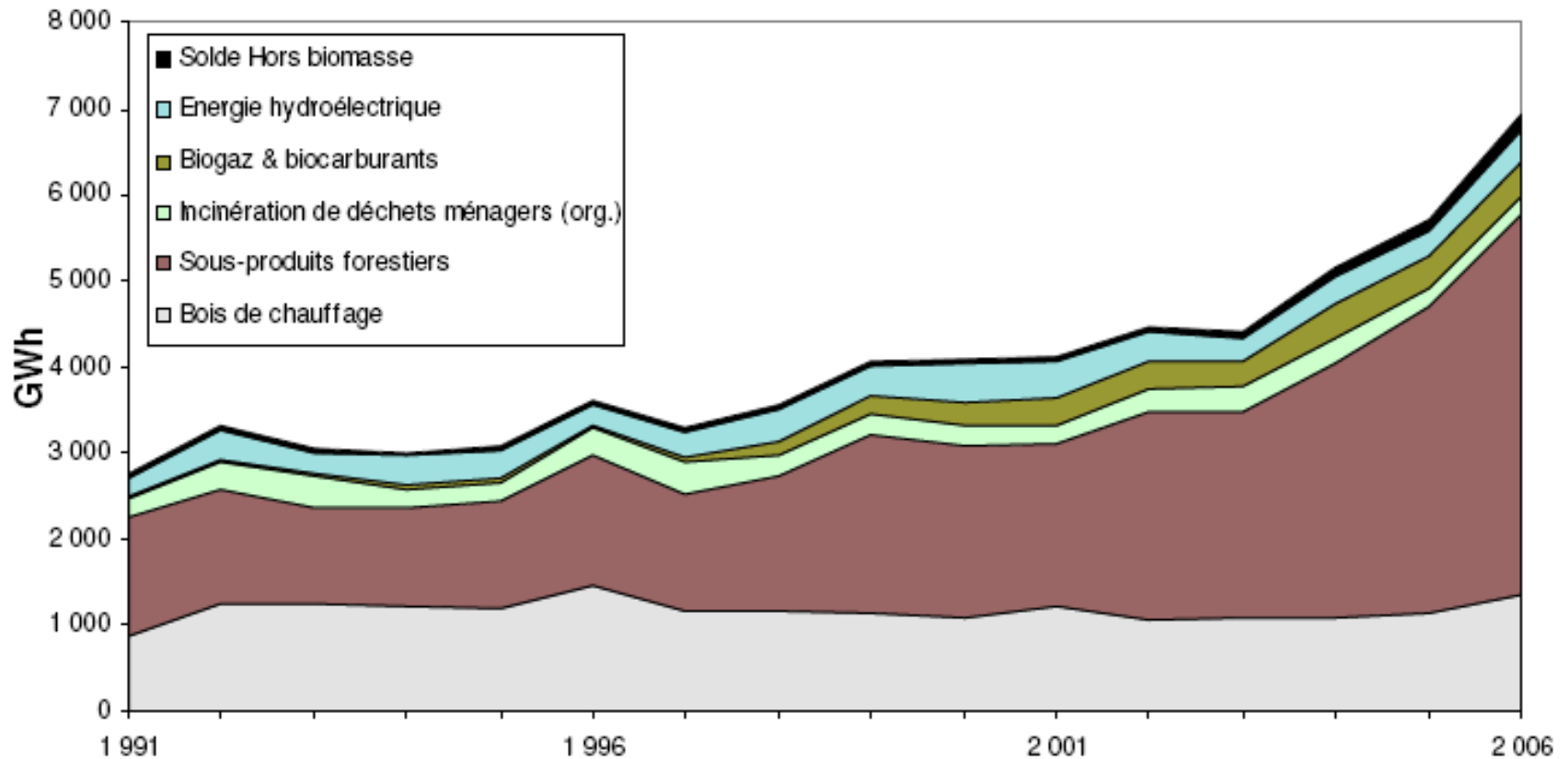
(149,2 TWh): **19 396 GWh**

Évolution de la consommation finale d'énergie par secteur (1985-2006)



Situation actuelle et objectifs (Wallonie)

En 2007, les énergies renouvelables représentaient **5.5 %** de la consommation finale wallonne.

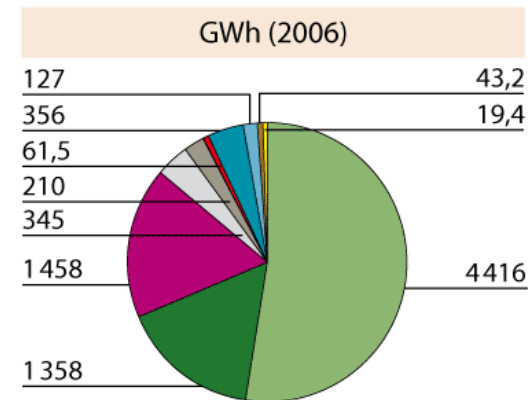


Situation actuelle et objectifs (Wallonie)

fig ENER 3-1

Biomasse = 93,5% de l'énergie primaire renouvelable utilisée en RW (2006), soit 6580 GWh.

Sources d'énergie renouvelables pour la production d'électricité et de chaleur en Région wallonne



- Sous-produits végétaux et animaux (électricité et chaleur)
- Bois de chauffage résidentiel (chaleur)
- Combustibles de substitution dans l'industrie (chaleur)
- Gaz de décharge (électricité et chaleur)
- Incinération des déchets ménagers (électricité)
- Autres procédés biomasse (électricité et chaleur)
- Hydroélectricité
- Eoliennes (électricité)
- Géothermie et pompes à chaleur (chaleur)
- Solaire thermique (chaleur)

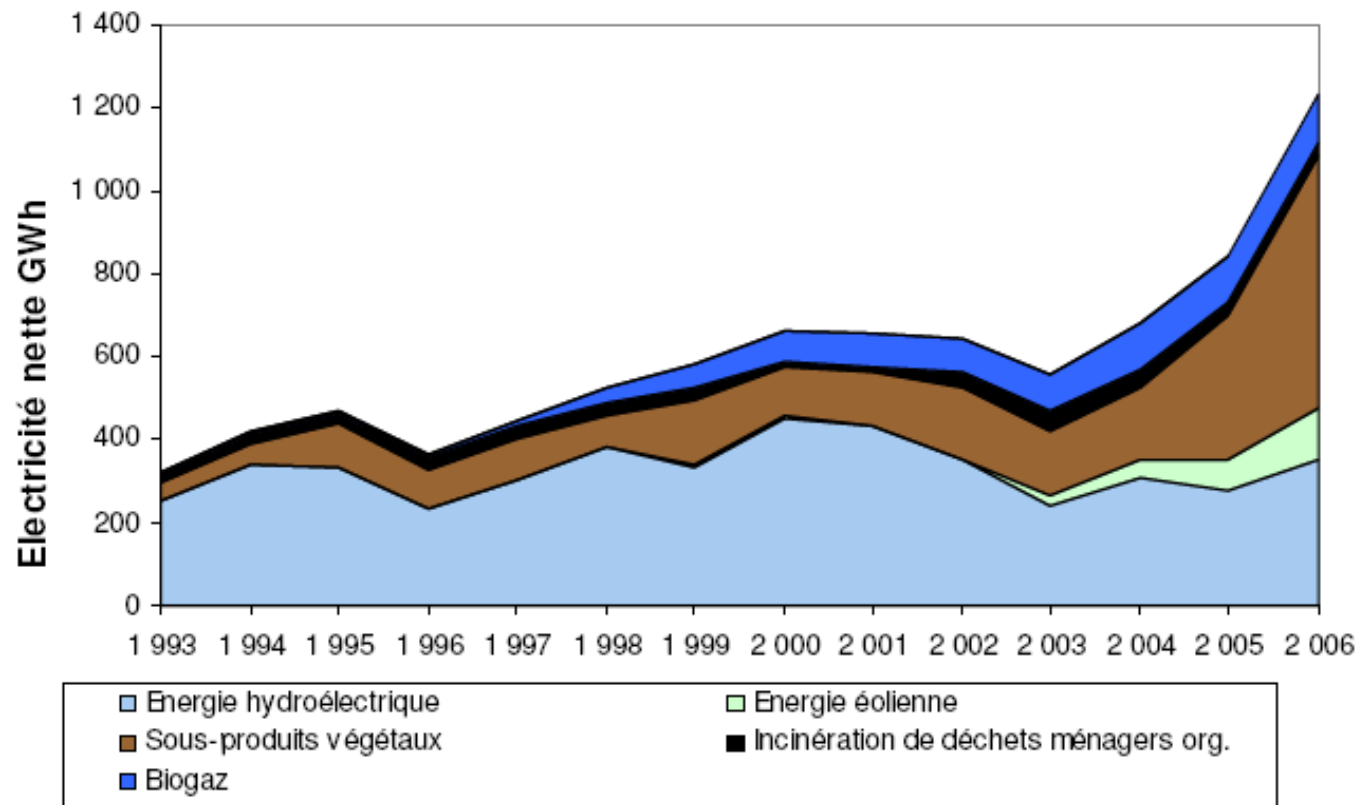
Solaire photovoltaïque (électricité) : 0,2 GWh (non visible sur la figure)

TBE 2008 – Source: SPW - DGO4 - DEBD

Situation actuelle et objectifs (Wallonie)

Biomasse = 4,9% de la consommation électrique régionale en 2006 (25 300 GWh), surtout à partir des sous-produit végétaux (bois, les Awirs).

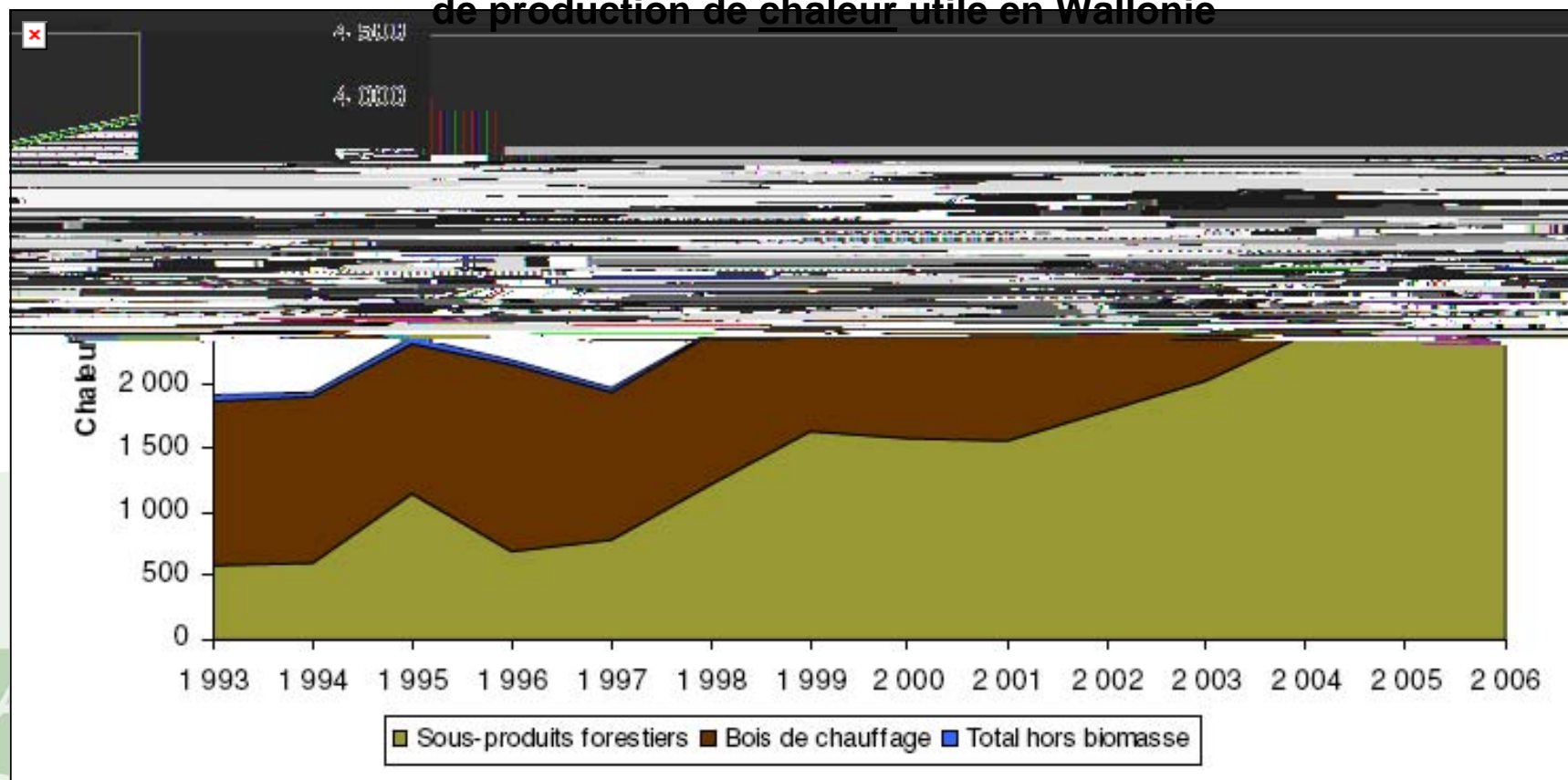
Évolution de la production nette d'électricité par source renouvelable d'énergie en Région wallonne

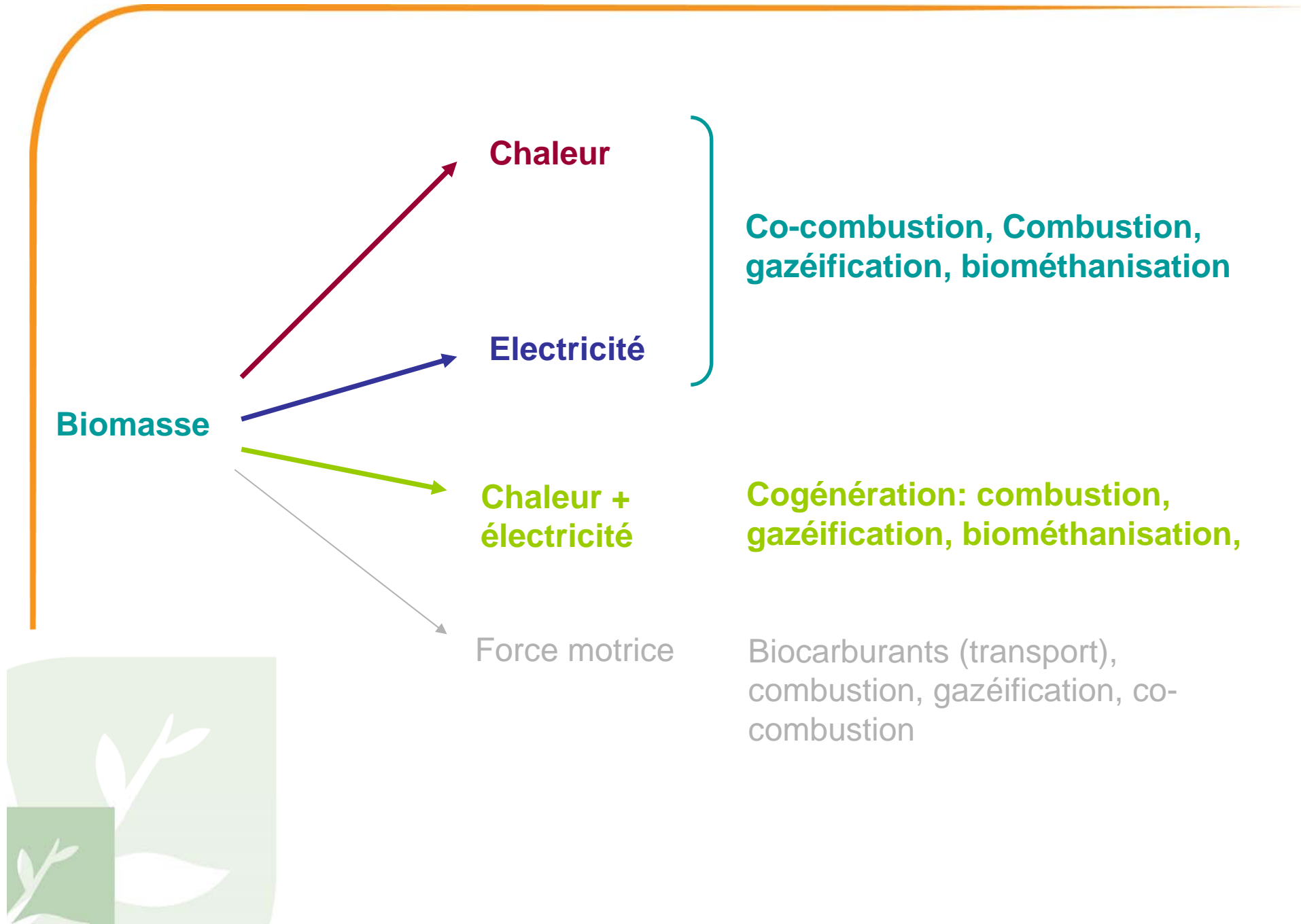


Situation actuelle et objectifs (Wallonie)

Biomasse = 7,8% de la production de chaleur utile régionale en 2006 (3 882 GWh), surtout à partir de bois.

Évolution de la contribution des sources d'énergie renouvelables dans le total de production de chaleur utile en Wallonie





TOTAL BIOMASSE (GWh)	2000		2005		2010		2020	
I. Electricité								
Total bois (et cult. énergétiques)	149	0.6%	255	1.1%	595	2.4%	2185	9.0%
Total biometh. / gaz de décharge	70	0.3%	100	0.4%	225	0.9%	375	1.5%
Total électricité	219	0.9%	355	1.5%	820	3.4%	2185	9.0%
demande en électricité de la RW	23435	100%	24200	100%	24300	100%	24300	100%
II. Chaleur								
Total bois (et cult. énergétiques)	2922	5.8%	3200	6.4%	4100	8.2%	6000	12.0%
Total biometh. / gaz de décharge	30	0.1%	50	0.1%	100	0.2%	500	1.0%
Total chaleur	2952	5.9%	3250	6.5%	4200	8.4%	6000	12.0%
Conso thermique en RW	50000	100%	50000	100%	50000	100%	50000	100%

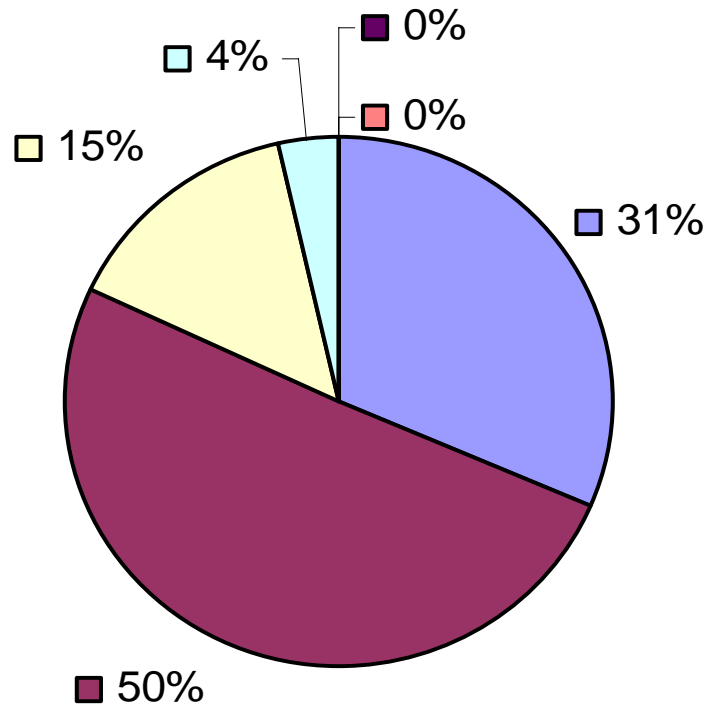
* Policy Scenario, étude FORRES 2020: 12.000 GWh él et 50.000G Whth pour la Belgique
 hypothèses: consommation en chaleur et électricité stable d'ici 2020

(Sce: PMDE, 2009)

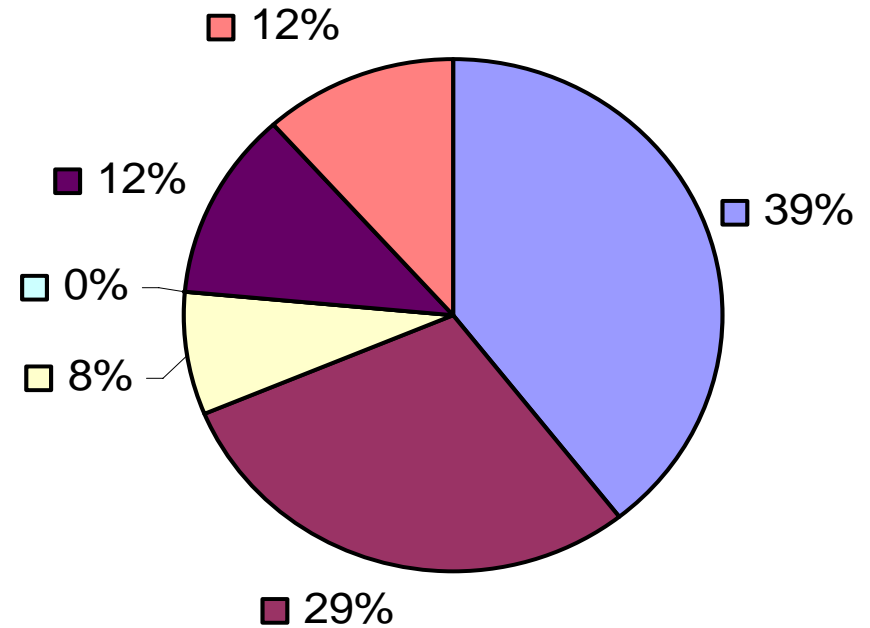
Objectifs 2020 du PMDE:

Ressources

électricité



chaleur



- Biomasse bois locale
- Biomasse bois importée
- Biomasse biométhanisation
- Biomasse incinération
- Biomasse substitution locale
- Biomasse substitution importée

Les différentes mesures proposées

Type	Nom de la mesure	Résultats attendus	Groupe cible
Financière	1. Mieux soutenir les réseaux de chaleur	Mesure incitative	Consommateur, architectes, Tiers-investisseurs
	2. Certificats "chaleur verte"	Mesure incitative	Consommateur, industriels
	3. Maintenir voire améliorer les primes pour les chaudières	Augmentation de la puissance installée	Consommateur, industriels
Information & Formation	4. Campagne de promotion pellets, biocombustibles	Changement de comportement → augmentation de la puissance installée	Consommateurs
	5. Inclure les SER dès la conception des projets	Changement de comportement → augmentation de la puissance installée	Architectes, entrepreneurs
	6. Formations des acteurs et information	Equation: combustible+appareil+installation Meilleurs rendements des installations de biométhanisation	Chauffagistes Porteurs de Projet (agriculteurs, ...) Acteurs type Guichet de l'énergie, éco-conseiller

Législative	7. Mettre au point des critères de qualités des biocombustibles	Une utilisation optimale du combustible, une meilleure fiabilité, un marché international facilité	Producteurs, distributeurs, consommateurs
	8. Officialiser certains critères de durabilité des biocombustibles	Maintien des ressources, meilleure fiabilité du combustible, un marché international facilité	L'ensemble de la filière
Législative, financière	9. Réduire la TVA sur les appareils biomasse, augmenter la TVA sur les produits fossiles	Augmenter la puissance installée	Particuliers, industriels, public
	10. Soutenir la micro cogénération biocombustibles	Optimiser l'utilisation du combustible	Particuliers
Législative et pratique (R&D)	11. Faciliter l'utilisation de la chaleur produite par cogénération	Valorisation du gaz produit également pour la chaleur, mise sur le réseau	Producteurs

Qualité	12. Mettre en place un label de qualité bois bûches (ex.: France)	Une utilisation optimale du combustible	Producteurs, distributeurs, consommateurs
	13. Mettre en place un label de qualité pour les appareils d'appoint	Une utilisation optimale du combustible, la réduction des EPF	Producteurs, distributeurs, consommateurs
	14. Inciter à la création de coopératives agricoles de biométhanisation	Faciliter les démarches des agriculteurs	Producteurs
	15. Soutenir et faciliter les initiatives de tiers-investisseur	Augmenter le nombre de projet donc la puissance installée	Organismes financiers, consommateurs, industriels, public

- **Mieux soutenir la filière Biométhanisation, par l'octroi de financement plus clair (le %tage de subside est fort aléatoire pour l'instant); 16**
Faciliter les démarches administratives
- **Augmenter l'octroi de certificat vert pour la cogénération de qualité (Par rapport à la Flandre et à Bruxelles, nous sommes les parents pauvres de la production d'énergie renouvelable); 17**
- **Inciter les porteurs de projet en facilitant l'accès aux bourses de préactivité; 18**
- **Mise au point des références par rapport aux demandes de permis de bâtir et d'exploitation (normes déchets, digestats, urbanisme, odeurs), l'attribution des permis est encore beaucoup trop dépendante du bon vouloir d'un fonctionnaire qui peut imposer ses idées sur base de décrets ne concernant pas vraiment la Biométhanisation; 19**
- **Faciliter l'emplacement en zone agricole (dérogation au plan de secteur) pour des installations regroupant majoritairement des agriculteurs locaux et dont les biomasses remplisse plus de la moitié des fournitures de l'installation. 20**

- **La Belgique étant déficitaire en biomasse, une mesure essentielle doit être ajoutée: augmenter la mobilisation de la biomasse d'origine agricole, forestière et déchets, faciliter l'importation de biomasse durable; différent de la mesure 8, doit faire l'objet d'une mesure supplémentaire**
- **Dans ce contexte déficitaire, il est nécessaire d'améliorer la connaissance des flux de biomasse en Belgique/RW. On peut penser à la réalisation d'une étude, à la mise en place d'un observatoire de la biomasse (cfr. printemps de l'environnement - Fédéral); mieux décrire le potentiel, outil pour la planification de l'approvisionnement, prévisions à long terme des futurs projets**
- **Il faudrait peut-être préciser quels sont les domaines couverts par ces mesures : bois-énergie, biométhanisation, secteur résidentiel, ...**

- **2: adjoindre des certificats pour les économies d'énergie;**
- **5: inclure les mesures d'utilisation rationnelle de l'énergie (c'est un préalable, même avant d'envisager le recours aux SER);**
- **4 et 13: campagne de promotion sur les biocombustibles solides, mais avec la restriction "un combustible adapté à chaque type d'appareil ";**
- **9: maintenir également un taux de TVA préférentiel pour les biocombustibles solides;**
- **12: mais reprend également la mesure 7. Il faut viser la meilleure qualité de tous les biocombustibles solides**

